

La Colle-sur-Loup

Libérer la parole autour du harcèlement chez les Jeunes

Le Contexte auquel répond l'initiative

Le harcèlement est par définition une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique, au sein de l'école, pendant le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Le constat des « Jeunes élus » est que la personne harcelée s'enferme dans un mal être qui peut avoir des conséquences importantes. C'est à ce moment-là que les personnes évoluant autour de cette situation ont un rôle majeur. Cependant même s'ils ont la volonté d'agir, il apparaît souvent difficile d'en parler directement autour de soi.

Votre solution innovante

L'implantation de boîtes aux lettres physiques, ou numériques dans les établissements scolaires (école élémentaire et Collège) permet à tous les enfants ayant identifié une situation de harcèlement de s'exprimer tout en gardant l'anonymat.

Les objectifs qui ont été fixés

L'objectif principal poursuivi est de libérer la parole, celle du harcelé ou des témoins qui ont identifié une situation de harcèlement, sans crainte de représailles ou d'intimidations.

Ce projet permet aux équipes éducatives l'identification et le suivi de ces situations dangereuses.

L'histoire de votre action innovante

• **Qui ?**

La commune de la Colle-sur-Loup travaille en partenariat avec l'UNICEF sur divers objectifs éducatifs dans le cadre de l'obtention du titre Ville Amie des enfants. Le projet s'inscrit dans la continuité de ces actions. Le Conseil municipal des Jeunes (9/16 ans) de la commune de la Colle-sur-Loup est à l'origine de cette initiative. A la suite de débats réalisés au début de leur mandature, le problème du harcèlement a été évoqué. Dix élus jeunes se sont alors penchés sur cette problématique.

• **Quoi et pour qui ?**

Les conseillers jeunes ont commencé par définir des objectifs et entamer en parallèle des débats avec des groupes d'enfants au sein de leur établissement scolaire, accompagnés des animateurs référents, afin de dégager une problématique.

L'idée de la Boîte aux lettres est alors apparue comme une évidence, permettant à chaque enfant de faire-part anonymement d'une situation délicate, sans passer par un adulte.

Elles sont implantées dans les trois écoles élémentaires de la commune et les responsables périscolaires passent chaque jour faire le tour des boîtes aux lettres dont ils sont gestionnaires, puis en réfèrent au responsable Prévention du territoire qui est en charge de ces problématiques. Le responsable peut à son tour contacter les différents partenaires éducatifs si la situation le nécessite : équipes enseignantes, animateurs, éducateurs de l'agglomération, assistante sociale, voire police municipale et gendarmerie.

En parallèle, des interventions et actions pédagogiques sont organisées tout au long de l'année durant le temps scolaire, péri et extrascolaire.

L'équipe du Service Jeunesse/Prévention mettra en place des ateliers d'expressions, artistiques autour du thème du Harcèlement complétés par des interventions de prévention par nos partenaires de la Gendarmerie et de la police Municipale.

- **Quand ?**

Janvier 2021 : début du projet, mise en place des débats et pistes de travail

Mars 2021 : aboutissement aux problématiques, lancement du projet

Avril 2021 : présentation du projet aux partenaires éducatifs (enseignants, animateurs, élus)

Mai 2021 : commande et déploiement des boîtes aux lettres, réalisation d'une vidéo de communication pour les réseaux sociaux.

1^{er} juin : lancement du projet

Les moyens humains et financiers

- **Moyens Humains** : Une équipe d'animateurs et de prévention, agents permanents de la Collectivité, travaille au quotidien avec les enfants et les jeunes. Elle est responsable du suivi du projet, qui s'intègre dans son temps de travail habituel.
- **Moyens financiers** : Un devis a été établi auprès de prestataires pour la commande des boîtes pour un coût total de 637.68 euros. Les conseillers jeunes ont démarché des entreprises locales afin de faire subventionner cet achat. Les entreprises ont été sensibles au projet et ont offert la totalité des boîtes. Le coût total pour la collectivité est de 0 euros.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Le projet a été bien accueilli par les équipes éducatives et par les enfants. Il est un vrai plus pour l'identification et le suivi de situation à risques. Le travail de fond autour de la thématique du Harcèlement permet de définir avec les enfants ce qui peut être considéré comme tel et ce qui ne l'est pas.

- **Potentiel de diffusion et de répliation**

Ce projet peut-être répliqué facilement. Le coût financier n'est pas une barrière, seul l'accompagnement pédagogique par les équipes d'animation ou de prévention peut être un frein si une équipe pérenne n'est pas en place. Cependant un travail en transversalité doit être mis en place avec les différents partenaires éducatifs : équipes enseignantes, assistante sociale, réseau d'éducateurs ou de prévention, gendarmerie...

Cette transversalité est la garantie d'un suivi et d'une gestion permettant le signalement et la résolution des problèmes.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Dans les deux ans qui viennent, le projet sera décliné en version numérique avec la création d'un lien via le site internet de la Mairie, qui permettra anonymement encore une fois, de signaler des situations préoccupantes.

Cette utilisation numérique visera essentiellement les publics collégiens et lycéens immergés dans ce mode de communication.

Mots clés :

Jeunesse – Lien social – Prévention